



COMMUNIQUE DE PRESSE

A LA UNE DES RENCONTRES GÉOSYNTHÉTIQUES 2019 (NANCY, 11- 13 MARS)

Zoom sur la conférence

Conception des casiers d'ISDND en « réhausse » : présentation du guide de recommandations du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

***Pour assister à cette conférence, inscrivez-vous en ligne sur :
<http://www.rencontresgeosynthetiques.org/inscriptions.html>***

Paris, le 13 février 2019– Dans le cadre de l'organisation des Rencontres Géosynthétiques 2019, qui se tiendront à Nancy du 11 au 13 mars prochains, le Comité Français des Géosynthétiques (CFG) consacrera l'une de ses conférences à la problématique de la conception des casiers d'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) en extension verticale : **le mardi 12 mars à 9h15, au Palais des Congrès de Nancy.**

Proposée par Boris Chevrier, Ingénieur Géotechnicien spécialiste du stockage et confinement des déchets pour le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), cette conférence a pour objectif de présenter le guide de recommandations du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) sur la conception des casiers d'ISDND en « réhausse ».

Un guide de recommandations pour accompagner l'évolution de la législation relative à l'exploitation des ISDND

L' Arrêté Ministériel du 15 février 2016 , relatif à l'exploitation des ISDND, intègre pour la première fois la possibilité d'extension verticale de ces installations. Face à la généralisation des projets d'extensions d'ISDND en réhausse et face à la complexité technique de ces projets, le MTES a initié, dès 2015, la création d'un groupe de travail chargé de rédiger un guide de recommandations, encadrant la conception de ces ouvrages particuliers qui exigent des connaissances et des savoir-faire nombreux et variés.

Le commentaire de Boris Chevrier, en charge du pilotage du groupe de travail dédié à la rédaction du guide

« La législation a évolué en accord avec les pratiques d'exploitation des ISDND, dont les exploitants sont contraints en termes de disponibilités de terrains pour s'agrandir : lorsqu'il n'y a plus possibilité d'extension horizontale, il est possible d'avoir recours à l'extension verticale , dans un cadre réglementé par l'arrêté ministériel du 15 février 2016 » commente Boris Chevrier. « Face aux variantes de besoins et de contraintes sur le terrain, il était important d'homogénéiser les pratiques et de proposer une démarche validée par la profession pour la conception de ce type d'ouvrages de génie civil pour lesquels nous faisons intervenir massivement différents types de géosynthétiques. » ajoute-t-il. « Ce guide est le fruit d'un travail mené sur plusieurs années, par un groupe d'une vingtaine de professionnels dont on m'a confié le pilotage. Aux côtés des services de l'Etat, deux établissements scientifiques (le BRGM et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), plusieurs exploitants d'ISDND, des bureaux d'études, des représentants d'entreprises de Travaux Publics et de fabricants de produits géosynthétiques, et les associations France Nature Environnement, Robin des Bois et Amorce ont rédigé ces recommandations» conclut-il.

Ce guide aborde chaque étape de la conception d'un tel projet, depuis la nécessaire connaissance du contexte existant jusqu'au suivi spécifique à ces installations, en passant par les méthodes d'évaluation des tassements des déchets et de la stabilité du massif.

Actuellement en cours de validation auprès du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ce guide de recommandations devrait être disponible dans les prochains mois sur le site du Ministère.

Rappelons que les Rencontres Géosynthétiques 2019 comptent pour partenaires les media suivants :



CONSTRUCTIONCAYOLA.COM



À propos du Comité Français des Géosynthétiques > www.cfg.asso.fr

Le Comité Français des Géosynthétiques a été créé en 1979 pour faciliter la communication entre le monde de l'industrie (producteurs de géosynthétiques et/ou centres de recherches textiles) et le monde du génie civil (bureaux d'études, maîtres d'œuvre, centres de recherche en géotechnique, entreprises).

Cette « société savante » rassemble les personnes physiques et morales intéressées au développement des géosynthétiques (géotextiles – géomembranes et produits apparentés) dans tous les domaines, notamment leur production et leur diffusion, la conception et l'étude des ouvrages.

Le CFG compte actuellement 155 membres, représentant tous les secteurs d'activités liés aux géotextiles, aux géomembranes et aux produits apparentés. Il a pour vocation de promouvoir les bonnes pratiques dans l'utilisation et la mise en œuvre des matériaux géosynthétiques et leurs multiples applications, au service de la communauté des producteurs et utilisateurs français et francophones.

CONTACTS PRESSE

Comité Français des Géosynthétiques

Yves Durkheim
Responsable du Groupe Communication
yves.durkheim@afitex.com
Tél : +33 2 37 18 01 60

Agence VP Communication

Chrystelle Reganha
Attachée de Presse
creganha@vp-communication.com
Tél : +33 6 80 94 40 98